

# LA LETTRE DU



## SNUipp 67 infos **Lettre N° 39** du 19/12/2008

Merci de diffuser largement cette "lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

Année scolaire 2008-2009 : j'y pense et puis...je n'oublie pas ! [Je me syndique au SNUipp67...](#)

**Bonnes Vacances ...bien méritées à toutes et tous**

**Bon début d'année 2009 et...à l'année prochaine !!**

## *Informations départementales*

### **CAPD « Promotions » reportée ... en janvier**

**La date approche...mais il est encore temps !**

Syndiqué(e)s ou non ...vous pouvez télécharger, [ICI](#), votre fiche de suivi syndical et nous la renvoyer pour que nous suivions votre dossier lors de cette CAPD.

Les enseignants qui nous font parvenir leur fiche de suivi seront informés dès la fin de la CAPD.

La CAPD se déroulera en janvier 2009. Ce report d'un mois ne changera rien aux dates d'effet des promotions.

### **Réunions d'infos syndicales deuxième trimestre :calendrier**

Les informations les plus diverses et les plus farfelues circulent dans les écoles à propos de ces réunions. Elles émanent parfois des inspections de circonscriptions ou de collègues mal informés ! Si vous avez un doute ou une question quant aux modalités pratiques...contactez nous !

La présence à une réunion d'info syndicale est à décompter du quota des 18 heures dues pour les animations pédagogiques ou de n'importe quel autre quota d'heure faisant partie des obligations de service ( hors présence élèves). Même s'il s'agit d' une « animation obligatoire » vous pouvez venir à la RIS. Vous avez droit à 2 x 3h sur votre crédit d'heures. Les IEN sont informés que , même si vous êtes inscrit à 18h d'animation ,vous êtes susceptibles de ne pas atteindre ce quota.

**Si vous avez une anim. péda. le jour de la RIS celle-ci est remplacée par la RIS.**

**Si vous n'avez pas d'anim. péda. le jour de la RIS , indiquez à votre IEN ,dans le courrier, celle qui est « remplacée » par la RIS**

**Si vous ne souhaitez pas « manquer » une animation pédagogique vous pouvez déduire les 3h de participation à une RIS de votre quota de 24h/annuelles prévues pour la concertation avec les parents et les conseils de maîtres et de cycles.**

LIEU	DATE	ADRESSE	HORAIRES
Ecole Elémentaire <b>INGWILLER</b>	Mercredi 14 janvier 2009	Rue des Ecoles <b>INGWILLER</b>	9h-12h
Ecole Elémentaire <b>DRULINGEN</b>	Mercredi 21 janvier 2009	Rue de l'école <b>DRULINGEN</b>	9h-12h
Maison des syndicats <b>STRASBOURG</b> « Spéciale EPEP »	Mercredi 21 janvier 2009	Rue Sédillot- Salle B <b>STRASBOURG</b>	9h-12h
Ecole Elémentaire <b>SCHIRMECK</b>	Mercredi 28 janvier 2009	2 place de la gare <b>SCHIRMECK</b>	9h-12h

Pour avoir un modèle de courrier à votre IEN : [cliquez ici](#).

Venez nombreux... il suffit d'informer (article 6 de l'arrêté du 16 janvier 1985) votre IEN (**vous n'avez pas à demander d'autorisation d'absence**) **une semaine avant** la date de la réunion.

## **Frais de déplacement pour les animations pédagogiques**

Les animations pédagogiques pour lesquelles vous avez une lettre de mission font partie de vos obligations de service (18 heures maxi et 12h mini pour quelqu'un qui exerce à temps plein et qui participe à deux réunions d'infos syndicales-6h-).

A ce titre, vous avez droit pour vous y rendre – sous certaines conditions – à des indemnités de déplacement. Faites valoir vos droits. Pour en savoir plus, [cliquez sur ce lien](#).

## **Résistance**

- Nous saluons la naissance et l'activité du collectif SEPT ("sauvons l'école pour tous") dans la vallée de la Bruche. Ce collectif est indépendant de tout syndicat ou appareil politique.

N'oublions pas cependant que l'Union fait la force et que même si les formes de l'action parfois divergent, nous nous battons tous pour « Sauver l'école ».

- Ils ne désobéissent pas, ils résistent. Un autre collectif « Sauvons l'école pour tous » est né dernièrement dans le Haut-Rhin.

A travers toute la France, Alain Refalo, Bastien Cazals, Roland Braun ont fait des émules. Partout, des enseignants décident d'entrer en résistance « pour s'opposer au saccage de l'école ».

Le SNUipp est à leurs côtés et demande l'arrêt des retraits de salaires et des menaces de sanctions.

Sur plusieurs sujets, le ministre de l'Education Nationale a dû reconnaître la nécessité d'une large concertation, le SNUipp lui demande de mettre en oeuvre un véritable dialogue social respectueux des enseignants et des élèves.

[Lire la position du SNUipp.](#)

## ***Informations nationales***

---

### **Elections professionnelles : les raisons du succès du SNUipp**

**André Robert**, sociologue à l'université « Lyon II » et spécialiste du syndicalisme enseignant, a expliqué dans une interview à une agence de presse **les raisons du succès** du SNUipp aux dernières élections : [Lire son analyse](#).

### **Encore un effort Monsieur le Ministre !**

Après le recul sur l'application du service minimum d'accueil, les excuses prononcées au Sénat auprès des enseignants de l'école maternelle, le Ministre de l'éducation nationale vient d'annoncer que la réforme du lycée était repoussée à une date ultérieure en précisant que « ces équilibres devront faire l'objet d'une large concertation avec les représentants des enseignants, des lycéens et des familles ».

Le SNUipp se félicite de ce recul qui résulte de la mobilisation des lycéens, des enseignants et des parents d'élèves ... les récents événements survenus en Grèce n'y sont probablement pas étrangers !

Il demande que cette volonté de dialogue s'applique également à la suppression des 3 000 postes de maîtres E et G et des RASED correspondant. Les programmes, l'école maternelle, la nouvelle organisation de la semaine et de la journée ou la mise en place des dispositifs d'aides aux élèves en difficulté doivent faire l'objet d'un dialogue serein et responsable. C'est l'exigence que portent les enseignants et les parents d'élèves à travers des milliers d'initiatives diversifiées. Le ministre va-t-il enfin les entendre ?

### **EPEP : report de la proposition de loi**

Le climat des Mairies de France n'est pas au beau fixe . Des inquiétudes, des vents de colère et de rébellion remontent même du côté des élus de la majorité : difficile voire impossible mise en place du SMA assortie de pénalités, perspective de prise en charge par les Mairies des 2/3 ans, proposition de loi hâtive et sans discussion des EPEP ... la coupe est pleine.

Le SNUipp 67 s'est adressé à Monsieur Reiss par courrier pour lui demander de retirer sa proposition de loi et a alerté les députés et sénateurs du départements sur les dangers de cette proposition.

Monsieur Reiss vient de retirer sa proposition de loi et propose de dialoguer ... avec les Maires !

Rappelons-lui que le SNUipp est farouchement opposé à ces EPEP qui aboutiraient, entre autres, à la mise en concurrence des écoles, à la fin de l'égalité des chances pour tous les élèves, à un éclatement du Service Public d'Education ...

## **Une blague, cette histoire de RASED ?**

Lors d'une émission télévisée sur la question de la suppression de 3 000 postes de RASED, le ministre de l'Éducation Nationale a une nouvelle fois affiché son mépris en déclarant que « c'est une blague, (...) une opération idéologique qui empêche de dire la vérité. » La vérité, c'est que 3 000 postes de RASED sont bien supprimés, à l'heure actuelle, au programme « enseignement scolaire » du budget 2009 adopté par les députés et les sénateurs.

La vérité, c'est que si les personnels concernés étaient affectés à temps plein dans une classe, ils ne pourraient plus se consacrer aux élèves en difficulté du secteur d'intervention du RASED ( un RASED intervient, en moyenne, sur un secteur comprenant environ 2000 élèves).

Il est particulièrement choquant que le ministre de l'Education Nationale utilise la dérision vis-à-vis du travail des RASED auprès des 170 000 élèves qui rencontrent des difficultés. La raillerie et la désinvolture à l'égard de l'expérience professionnelle ne peuvent constituer une politique.

Le SNUipp réitère ses demandes de levée de la mesure de suppression des postes de RASED et d'ouverture de discussions sérieuses sur l'ensemble des dossiers concernant l'école : programmes, école maternelle, nouvelle organisation de la semaine et de la journée, mise en place des dispositifs d'aides aux élèves en difficulté...

## **Sondage FSU : les français et les services publics**

La FSU souhaite consulter largement les enseignants, parents d'élèves, partenaires de l'école sur les services publics, mais aussi et surtout plus généralement l'ensemble des usagers de ces services. Dans ce cadre, elle organise [une consultation](#) avec l'institut de sondage CSA. Merci de prendre le temps d'y répondre.

## **Visite médicale : exigez vos droits !**

Alors que la visite médicale annuelle est obligatoire dans n'importe quelle entreprise privée (refuser de la passer peut vous amener au licenciement), les enseignants – au contact quotidien des élèves – n'y sont toujours pas contraints.

Cependant vous pouvez exercer votre droit et en faire [la demande](#) d'un suivi médical.

## **Action : 29 janvier 2009**

Les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à **une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009** : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.

Elles appellent à agir massivement et interpeller les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour : défendre l'emploi privé et public, lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales, exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités, défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Les organisations syndicales rendront publique le 5 janvier 2009, une déclaration commune développant leurs propositions et revendications. Les modalités d'action pour cette journée seront négociées par les syndicats dans les premiers jours de Janvier.